

APPEL DE CANDIDATURES

Poste de trésorier(-ière) – Comité exécutif

SPUL

Syndicat des professeurs
et professeures
de l'Université Laval

Poste	Nombre	Début du mandat	Fin du mandat	Durée du mandat
Trésorier(-ière)	1	1 ^{er} juin 2025	31 mai 2027	2 ans

DESCRIPTION DU POSTE

La trésorière ou le trésorier du Syndicat :

- Prépare annuellement le budget du SPUL;
- Prépare annuellement les états financiers du SPUL;
- Voit, avec les autres membres du comité exécutif, à remplir le rôle du comité exécutif tel que défini à l'article 6.7 des statuts du SPUL, notamment à exécuter les décisions de l'assemblée générale et du conseil syndical, et à leur rendre compte;
- Est membre d'office du comité de gestion des assurances collectives;
- Idéalement, siège au comité de retraite du RRPPUL;
- Fait le suivi régulier des placements, du budget et des opérations comptables et financières du SPUL;
- Prépare la paie des employé(e)s du SPUL et verse les cotisations patronales et salariales de retraite, toutes les deux semaines;
- Siège à un ou plusieurs comités du SPUL à titre de représentant(e) de la présidence et en rend compte au comité exécutif;
- Réalise divers mandats à la demande du comité exécutif en s'investissant en fonction de ses intérêts et compétences;
- Participe aux rencontres hebdomadaires du comité exécutif, qui ont habituellement lieu tous les mercredis;
- Participe à la production de différents types de communication;
- Participe aux réunions du conseil syndical et aux assemblées générales.

LIBÉRATION ET COMPENSATION

La personne qui occupe le poste de trésorier(-ière) du comité exécutif bénéficie d'une libération annuelle de 100 %. Selon la politique en vigueur, le ou la trésorier(-ière) reçoit six unités de compensation par année.